

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ERSCHLOSSEN EMDDOK

MF

467/1850

Sommaire

RMS/Mars 1997

**Un danger dans
notre armée de milice !**

	Pages
Editorial	
Un danger dans notre armée de milice	3
Politique de défense	
Essai hors jeu Div E.P. Dénéreaz	6
Actualité	
Le Corps des gardes-frontière Col J. Strahm	10
Rapport 1997 de la div camp 2	15
Cours sur le droit des conflits armés M.-M. Greub	17
Instruction	
Formation militaire d'un manager (1) Col P.G. Altermath	19
Armées étrangères	
La morsure du « Cobra » G. Rivet	25
RMS-Défense Vaud	I-IV
Renseignement	
C ⁴ I, la fusion des données	28
Armement	
Le système Land Warrior Cap S. Curtenaz	32
Nouvelles brèves	35
Histoire	
Le soutien (2) Cap P. Zen Ruffinen	39
Compte rendu	
« Il faut encore avaler la Suisse ! » Lt-col J.-J. Rapin	44
Revue des revues	
Cap F. Schmutz	45

Au début des années 1960, certains officiers généraux suisses, commandants de Grandes Unités, beaucoup de commandants de régiment, qui voulaient que notre armée de milice soit un instrument apte à faire la guerre contre des envahisseurs venus de l'Est, intervenaient avec une grande énergie, tenant des propos qui n'avaient rien de commun avec la langue de bois. Durs avec les autres comme avec eux-mêmes, ils manifestaient de grandes exigences, inspiraient une « sainte crainte », voire la panique, chez les cadres comme chez les soldats, quand ils apparaissaient à la troupe. Les participants aux exercices et aux manœuvres – petites, moyennes ou grandes – courraient le risque d'être « descendus en flamme », autant sur le terrain que lors de la critique. Ces méthodes, aujourd'hui, ne manquent pas d'étonner. Pourtant, pas de réactions viscérales et simplistes, il faut situer cette façon de faire dans le contexte de l'époque !

On ne saurait donner tort à ces chefs, car ils avaient une vision claire des nécessités de l'instruction et des objectifs que leurs subordonnés devaient atteindre. Il leur appartenait de mettre en place l'Armée 61 ! La justesse de leur vision de la menace, la découverte des

plans du Pacte de Varsovie, après l'implosion de l'Union soviétique, l'a confirmée avec éclat. De telles méthodes, on les retrouvait d'ailleurs dans les écoles et les entreprises civiles.

A la même époque, certains états-majors d'élite et de landwehr ressemblaient à des « sociétés d'admiration mutuelle », selon l'expression du commandant de corps Pittet. Choisis dans une région donnée, ces officiers, dont les sensibilités politiques reflétaient le rapport des forces entre les partis bourgeois du secteur, se retrouvaient à l'armée, un peu comme dans leur club de service. Les compétences et l'ardeur au travail passaient parfois au second plan. C'est un danger qui menace toujours une armée de milice... Quant à la troupe, elle était formée comme ailleurs de bons et braves citoyens-soldats, prêts à remplir leur devoir.

Aujourd'hui, la société suisse a profondément changé, comme les rapports entre supérieurs et subordonnés, dans la vie civile et militaire. On ne peut plus faire à l'université, dans l'entreprise ou à l'armée comme on la faisait il y a une trentaine d'années. Faut-il, pour autant, prétendre par principe que « tout va pour le mieux